

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

NR = 90216

OK

Déclaration de Maladie : N° S19-0003349

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13103 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Sara SADR Date de naissance : 01/01/1991

Adresse :

Tél. : 06 19 50 33 28 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/12/2019

Nom et prénom du malade : SADR SARAH Age : 1991

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : suivi de grossesse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
U0 FEV. 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 07/12/2019

Signature de l'adhérent(e) :
SA

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07.12.19	CS			
07.12.19	examen physique			
	obstétricale			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	07/12/19	379,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
LC SERVICE MATERIEL MEDICAL Vente en Magasin 7, RUE Lancer Ajoun-Casablanca Tél: 0522 86 27 17/0522 0522 86 30 80	18/12/19 86 16 89					380,95

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ORL.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

2024 RELEASE UNDER E.O. 14176

VISA ET SACHEZ DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Suivi des grossesses normales et à haut risque
Accouchement
Echographie Gynécologique et Obstétricale
Chirurgie Gynécologique
Coelochirurgie - Hystéroskopie - Colposcopie
Maladies et Cancer du sein
Ménopause
Infertilité du couple



رعاية و مراقبة الحمل
التوليد
الفحص بالصدى الصوتي
جراحة أمراض النساء
تشخيص والجراحة بالمنظار
جراحة أمراض و سرطان الثدي
سن اليأس
العقم للزوجين

Ordonnance

07/12/19

الدار البيضاء في :

Casablanca le :
Mme/Mlle :
SADI R SARA

1. Tardyfene
29,00 ₣
2. complément
47,00 ₣
3. reboix
1 gelule le soir

6 118001 100620

TARDYFERON B9
30 comprimés pelliculés
Fer 50 mg / Acide folique 0,350 mg

Distribué par Cooper Pharma
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca
Amina DAOUDI - Pharmacien Responsable
PPV : 51,60 DH

322084

AMM N° : 569/17 DMP/2/INRQ
LOT : 19033
PER : 08-2021
PPV : 52,80 DH

LOT : 190374
BLU033/2022
87,80 DH

AMM N° : 569/17 DMP/2/INRQ
LOT : 19015
PER : 09-2021
PPV : 52,80 DH

19,60

4- Dans fort S.7 SD

PPU: 19,60 DH
LOT: 19F18/B
EXPI: 06/2022

l'angine e pris supp
par SD orale

59,80 x 1

5- Aspirine S.7 gelée

30 gélules: 10,95g
P.P.C 79,00DHS
N° de lot: 2461UAA
Date: 10/2021

1 gélée le matin sd butus
624

6- Isotretinoin gel

1 gélule x 21 J
" "

7- Ceinture de maintien

380,95

372,180

n° 1

LOCAMED SERVICE
MATERIEL MEDICAL

Vente en Magasin

2, Rue Laheen Anoun - Casablanca
Tél: 0522 86 97 17 / 0522 86 16 83
0522 86 99 89

ICE : 001526686000016
 FACTURE N°: UF9136408

CASABLANCA Le, 18/12/19

DEPOT CASA PV

Agent commercial : NAIMA

Mode de règlement : ESPECE

ICE CLIENT :
INP CLIENT :
N° CLIENT : CL000002
MME SARA SADIR
Clients Comptoirs Arjoune

Code Article	Code TVA	Désignation	Qté	P.U.TTC	Remise	P.U.net. TTC	Montant TTC
27405	2	CEINTURE PELVIENNE T5	1,00	380,00	0%	380,00	380,00



LOGAMED SERVICE
 MATERIEL MEDICAL
 Vente en Magasin
 7, Rue Lahcen Arjouni Casablanca
 Tel: 0522 86 37 17/0522 86 16 83
 0522 86 39 89

Code	Base	Taux	Montant
2	316,67	20%	63,33
Total	316,67		63,33

Total HT	316,67
Total TVA	63,33
Total TTC	380,00
Timbre :	0,95
Total TTC+Timbre :	380,95

Arrêtée la présente Facture à la somme de TTC + TIMBRE :
Trois cent quatre-vingts-Dirhams quatre-vingt-quatre Cts

Call Center 05 37 63 27 28 / 05 37 63 22 22 info@locamed.ma - www.locamed.ma

LOCAMED SERVICE S.A.R.L AU CAPITAL 17.800.000 DHS - C.N.S.S : 2445642 - R.C. : 30269 - Patente : 25103476 - I.F. : 3315150

Siège Social : 11, rue Mamounia [ex CTM] - Rabat Siège Administratif : Angle Av. Med VI et Av. El Haouz - Rabat - Maroc

Tél. : 05 37 63 08 07 / 05 37 63 26 00 - Fax : 05 37 63 00 86 - ICE : 001526686000016 - info@locamed.ma - www.locamed.ma

CASABLANCA

Arjoun: 7, rue Lahcen Arjouni [face hôpital 20 Août], quartier des Hôpitaux.

Tél : 05 22 86 39 89/05 22 86 16 83/05 22 86 37 17

Ghandi: 60, Boulevard Ghandi, quartier Essalam Tél : 05 22 94 20 43/05 22 86 22 22

Goulmima: 627, rue Goulmima Casa-Anfa [à proximité hôpital My Youssef] Tél : 05 22 20 98/05 22 20 21 04

Hôpitaux: 46, rue des hôpitaux .Tél : 05 22 47 63 70/05 22 47 48 30

RABAT

Zaers: Angle Av. Mohamed VI et Av. El Haouz. Tél : 05 37 63 27 28 / 05 37 63 26 05

Mamounia: 11, rue Mamounia, [ex CTM] centre ville. Tél : 05 37 70 40 40 / 05 37 70 00 77

MARRAKECH

Avenue, Yaacoub el Mansour N°: 2 Résidence Ahlam Guéliz [près de centre Américain] Tél : 05 24 43 15 00 / 05 24 43 14 30

TANGER

6, résidence Saghinia2, Av. Sidi Mohamed Ben Abdellah Quartier Iberia, Tanger Tél : 05 39 33 55 40/05 39 37 23 67

FÈS

Angle Av. des FAR et rue Ahmed Chibli [en face de central banque chaabi] Tél : 05 35 62 51 62/05 35 62 51 61

KÉNITRA

Angle Avenue Ahmed Dion et Avenue Moulay Abderrahmane Tél : 05 37 36 74 28/05 37 37 74 75

Suivi des grossesses normales et à haut risque
Accouchement
Echographie Gynécologique et Obstétricale
Chirurgie Gynécologique
Coeliochirurgie - Hystéroskopie - Colposcopie
Maladies et Cancer du sein
Ménopause
Infertilité du couple



رعاية و مراقبة الحمل
التوليد
الفحص بالصدى الصوتي
جراحة أمراض النساء
التشخيص والجراحة بالمنظار
جراحة أمراض و سرطان الثدي
سن اليأس
العقم للزوجين

Ordonnance

Casablanca le :

07 / 12 / 15

الدار البيضاء في :

Mme/Mlle :

SNDIR SARA

NOTE D'HONORAIRES

NOM : SNDIR

PRENOM : SARA

EPOUSE :

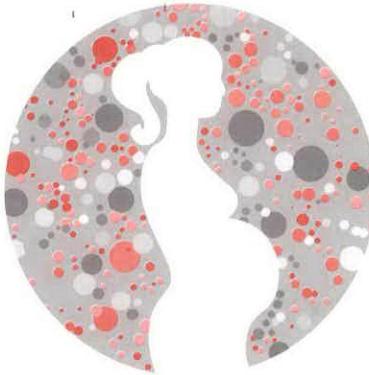
DATE DE NAISSANCE : 01/01/1951

CONSULTATION GYNECOLOGIQUE : 2008

ECHOGRAPHIE PELVIENNE / OBSTETRICALE : 2008

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE 60 MAD

• Suivi des grossesses normales et à haut risque
• Accouchement
• Echographie Gynécologique et Obstétricale
• Chirurgie Gynécologique
• Coeliochirurgie - Hystéroskopie - Colposcopie
• Maladies et Cancer du sein
• Ménopause
• Infertilité du couple



رعاية و مراقبة الحمل
التوليد
الفحص بالصدى الصوتي
جراحة أمراض النساء
التشخيص والجراحة بالمنظار
جراحة أمراض و سرطان الثدي
سن اليأس
العقم للزوجين

Casablanca le 07/12/2019

Patiene : Mme SADIR SARA- née le 01/ 01/ 1991 .

Anamnèse :

Age maternel : 28 ans

Gestité : 1 Parité : 1

ATCD : RAS

Groupage : 0+ RAI - TA : 11/ 7

Date des dernières règles 12/06/2019 Terme théorique : 25 SA +3J

Motif de consultation : Suivi de grossesse

ECHOGRAPHIE OBSTETRICALE par VOIE SUS PUBIENNE :

Examen pratiqué sur un ALPINION ECUBE EV 3-10, équipé de sondes électroniques linéaire et convexe, de sonde endovaginale, et d'un doppler couleur mis en service en juin 2017.

Les conditions de l'examen étaient bonnes.

On objective **un fœtus unique** en position TRANSVERSE .

Vitalité :

Activité cardiaque régulière 143 bpm.

Mouvements actifs bien repérés, spontanés et normaux.

Bilan Biométrique : Correspondant au terme

BIP : 62.7mm - LF : 45.2 mm - CA : 206.6 mm

EPF: 789 g

Bilan Morphologique :

Structures crâniennes et cerveau:

La voute crânienne est vue, de forme et de contours normaux. Deux orbites.

Structures médianes en place .

Le profil ne révèle aucune anomalie décelable à la limite de cet examen.

Rachis : Suivi sur toute sa longueur, sans défaut de fermeture postérieure décelable.

Cœur : En position normale. Les 4 cavités cardiaques sont équilibrées.

Abdomen : Paroi antérieure bien fermée, estomac vu.

Membres : Les 4 membres sont vus sur leurs différents segments avec une bonne mobilité des différents segments.

Annexes fœtales :

Pas d'anomalie annexielle.

Liquide amniotique en quantité suffisante.

Le placenta est normoinséré.

Conclusion

Grossesse mono-fœtale évolutive dont la biométrie est en rapport avec le terme théorique.

Croissance satisfaisante. Vitalité fœtale normale. Liquide amniotique en quantité suffisante. Placenta normoinséré.

Pas de signe d'appel en faveur d'une anomalie échographiquement dépistable à ce terme.

NB : Selon le CFEF, l'échographie de dépistage ne permet de détecter que 60% des pathologies fœtales connues à ce jour.

